

Notes relevées dans les archives de la C.F.D.T.

"Chazelles est un vieux fief du syndicalisme. Vers la fin du siècle dernier, s'était formé un syndicat complètement autonome, ne relevant d'aucune Confédération. Cette organisation semble avoir eu de sérieuses vicissitudes et de grosses difficultés. L'idée syndicaliste avait fait son chemin et l'Union Syndicale des Ouvriers et Ouvrières en Chapellerie fut fondée le 12 mars 1905. Cette organisation n'adhéra pas de suite à la CGT ; cela devait se produire vers 1907, sous l'influence des éléments extrémistes.

En ces temps déjà lointains, les catholiques désiraient avant tout, passer inaperçus, il n'y eut donc pas de réactions immédiates de leur part. Cependant, on exagéra à la CGT. On fit de l'anticléricalisme ferme et dur. Certaines personnes, jamais assez à gauche pour leur tempérament, ne manquaient pas une occasion de conspuer la calotte et de suivre les directives du parti qui siégeait alors à l'extrême-gauche.

C'est alors qu'un homme se dressa et, avec un courage d'autant plus remarquable qu'il faut se rappeler l'atmosphère de l'époque ; il s'éleva avec véhémence contre les buts auxquels on voulait faire servir le syndicalisme. Cet homme était un fervent syndicaliste, Monsieur Antoine Vacher. Il jouissait de l'estime générale. Il s'était prodigué pour la fondation de l'Œuvre des Habitations et jardins ouvriers dont il restait le Président. Il pouvait parler haut et ferme, il le fit.

La CGT comptait alors 1200 adhérents. En 1910, elle décida une grande manifestation pour protester contre l'exécution de l'anarchiste espagnol : Francisco Ferrer. C'était dépasser la mesure, et cela détermina M.Vacher à se retirer du Syndicat et de former un Syndicat chrétien.

Il ne fut malheureusement pas compris quand il fit part de son idée. Les catholiques qui auraient dû suivre M. Vacher, étonnés d'un acte de courage dont on avait alors pas l'habitude, ne purent sortir de leur apathie ; ils parlèrent de prudence, de temporisation ...

C'est alors que M. Vacher trouva en Marius Gonin, le saint fondateur de la Chronique Sociale de France, un ami sûr au concours éclairé. Une active correspondance s'établit entre les deux hommes et c'est ainsi que M. Vacher mûrit son projet de former, à la première occasion, un syndicat où les catholiques pourraient enfin respirer à l'aise. Il rencontra des oppositions tenaces. On le considérait comme une manière d'exalté, une sorte de cousin-germain des extrémistes. Pour moins effaroucher les milieux catholiques, il se décida à donner à l'organisation qu'il voulait fonder la forme d'une association mutuelle selon la loi de 1901, mais qui s'occuperait en même temps de la défense professionnelle de ses membres. Il voulait que son groupement fut réservé aux seuls catholiques : il s'agissait de partir, on verrait après, l'avenir dicterait la marche à suivre.

Pendant les années 1911 et 1912, on manifestait dans les rues, on discutait ferme dans les usines. Devant les exagérations des extrémistes, les catholiques commencèrent à comprendre qu'il fallait réagir. En 1912, on perdit une journée pour manifester contre la guerre. Une protestation écrite contre cette manifestation circula dans les ateliers et recueillit 126 signatures.

C'est alors que Monsieur Vacher, dans une lettre en date du 17 janvier 1913, donna sa démission de la CGT. Et le secrétaire de cette organisation lui répondit le 4 février suivant, par une lettre où il rendait hommage aux qualités de militant du démissionnaire. Il tentait de prouver que son syndicat n'avait pas dérogé de ses buts. Ce n'était pas l'avis de nombreux travailleurs qui démissionnèrent également.

Pendant quelques mois, M. Vacher façonna encore son projet et le 21 septembre 1913, l'Association Ouvrière était formée. A la fin de 1913, elle comptait 136 adhérents ou adhérentes. Prendre part aux luttes sociales n'était pas encore son rôle, du moins l'Association put-elle rendre des services matériels à ses membres en versant des secours-maladie et des secours-chômage.

Le 22 janvier 1914 est une date historique, c'est celle de la première attaque dans la presse de la part de la CGT, dans le Progrès de Lyon. M. Vacher fit dans la presse une éloquente et digne mise au point où nous pouvons relever cette conclusion : "... Nous sommes sûrs de conduire notre classe vers un avenir meilleur par le simple effet de nos doctrines sociales."

Le 26 juillet marque la dernière réunion du Conseil d'Administration avant la grande tourmente. A ce moment, l'Association comptait 158 membres, malgré les luttes journalières que nos camarades devaient soutenir dans les usines pour conserver leur liberté.

Mélas, le 2 août suivant, le bruit des armées en marches retentissait tragiquement sur l'Europe. Tous les hommes valides partirent pour défendre le pays. La crise économique qui s'ouvrit alors finit de ruiner l'Association, car beaucoup de ceux qui restaient furent contraints d'aller travailler ailleurs.

Pendant près de 4 années, l'Association cessa de fonctionner. Au printemps de 1918, la situation était devenue difficile ; le coût de la vie suivait une courbe ascendante et les salaires restaient ceux de 1914. Plusieurs camarades allèrent trouver M. Vacher et lui demandèrent de reprendre la lutte après avoir réuni les débris de l'organisation.

Et de fait, voilà l'Association Ouvrière lancée dans les revendications professionnelles. Elle participe, dès son regroupement, aux débats pour le rajustement des salaires, parallèlement ou avec la CGT un peu ahurie de son audace ! Première victoire : pour les ouvriers du feutre, on obtient de 5 à 25% de majoration suivant les articles.

Mais cela ne concernait pas les fabricants du chapeau paille. M. Vacher promit de faire une démarche auprès de ces derniers. Tout d'abord on lui oppose un refus formel. Le personnel furieux se met en grève. Les pourparlers reprirent et en 36 heures, grâce à la clairvoyance du Président de l'Association, l'accord se réalisa en patrons et ouvriers. Voilà pour 1918.

En 1919, au printemps, les hausses perpétuelles du coût de la vie obligent à de nouvelles revendications. L'Association Ouvrière, dans sa lettre revendicative à la chambre patronale demandait la semaine de 48 heures avec arrêt du travail le samedi à midi, c'est à dire l'institution de la semaine anglaise. L'accord fut signé le 18 juin.

Quand aux salaires, ils furent à nouveau relevés. A la CGT, quelques éléments auraient bien voulu faire grève, mais M. Vacher conduisait les négociations de telle façon, que la grève devint impossible.

Devant l'à-propos et l'esprit d'initiative de l'Association Ouvrière, la CGT qui, quelques jours auparavant tentait de lui imposer silence au sein d'une Commission mixte "parce qu'elle n'était pas la majorité", cherchait ensuite à prendre son avis pour régler d'autres questions !

Entre temps, M. Vacher qui ne perdait pas de vue les nécessités de l'heure, transforma l'Association Ouvrière en Syndicat Professionnel, selon la loi de 1884. La déclaration se fit le 4 janvier 1920.

Un grand malheur devait frapper le Syndicat professionnel en 1921 : son Président-fondateur mourrait. Ce fut une perte irréparable. Le brave et légendaire "Père Vacher" avait beaucoup de popularité, un ascendant certain sur les cégétistes eux-mêmes dont il forçait l'admiration et puis aussi, quelque chose qui lui était particulier et qui inspirait une confiance illimitée.

Quand commencèrent les années dites de "prospérité", la chapellerie se perfectionna, de nouvelles usines se montèrent, toutes les autres s'agrandirent. Les ouvriers chapeliers devinrent plus nombreux.

Après la mort de M. Vacher, la CGT allait entrer plus résolument en lutte contre nous. Il y avait eu pas mal de heurts et une lutte sourde durait depuis toujours. Une phase nouvelle allait s'ouvrir et, disons le mot, elle allait nous faire une guerre implacable.

En 1919, la CGT avait 650 membres, nous en avions 120. Faiblesse numérique qui limitait forcément notre action. Une course au recrutement syndical était déclanchée, il était impossible que nous n'y fussions pas battus !

La CGT avait un secrétaire libéré, capable et actif. Ayant existé avant nous, elle avait la vitesse acquise, c'est à dire un plus grand nombre d'adhérents disséminés dans toutes les usines. Possibilité d'une propagande étendue pour elle, fort limitée pour nous.

Qu'on examine surtout le fait que pas un adhérent de la CGT n'a jamais appris un métier à l'un des nôtres. Ils sont nombreux ceux qui, pour pouvoir apprendre une spécialité de la chapellerie ont été obligés d'adhérer à la CGT. Certains ont pu s'en dégager par la suite, ont eu cette volonté, mais combien d'autres ayant été dans la même obligation n'ont pas eu ce courage, c'est par centaines qu'ils peuvent se compter! Qui ne se souvient pas de ces longues années de dictature dans les ateliers? Il fallait du cran à nos amis pour quitter alors la CGT! Ils s'exposaient à toute sorte de vexations.

Et ils étaient heureux encore nos amis quand la CGT voulait bien leur délivrer une carte: Nous en connaissons qui, dans l'obligation d'apprendre un métier ont offert une adhésion impitoyablement repoussée. Et c'est en bataillant, livrés à eux-mêmes, qu'ils ont dû se faire une situation dans notre industrie.

Et puis, pas un mot, pas un geste de nos dirigeants qui ne passe au miroir déformant des unitaires. Avec une mauvaise foi, étonnante notre attitude est travestie. Une erreur insignifiante de notre part devient un affreux crime contre la classe ouvrière. La rumeur publique déforme encore des histoires invraisemblables et cela devient des vérités reconnues et démontrées que l'on brandit à tout propos comme des preuves irréfutables de notre indignité:

Nous sommes: "les stipendiés de la haute industrie", les "vendus au patronat", les "diviseurs de la classe ouvrière"... Nous sommes le syndicat "jaune", mot insultant dont on veut qu'il soit la synthèse de tout le ressentiment et tout le mépris que l'on peut avoir contre nous!

Nous sommes donc des "cléricaux traîtres à la classe ouvrière" et l'on écrit dans des journaux spécialisés dans la calomnie, l'injure et l'anathème tout ce que notre cas peut renfermer d'abject et de méprisable...

Cela dure 15 ans pendant lesquels nous tenons le coup et faisons notre chemin honnêtement, sans bruit et nous arrivons, en 1935 avec 250 adhérents.

Le 21 décembre 1934, nous quittons l'union départementale du Rhône à laquelle nous appartenions pour adhérer à l'Union de la Loire.

Le 3 juillet 1935 le syndicat professionnel des Ouvriers, Ouvrières et Employés Catholiques de Chazelles-sur-Lyon devient le C.F.T.C

Il change de statuts, a un esprit nouveau, un local réparé et un permanent.

Nous faisons plusieurs démarches auprès de la Chambre Patronale dont une en collaboration avec la CGT qui se termine avec de modestes avantages pour les ouvriers et une âpre polémique avec la CGT qui voulait absolument avoir tout fait seule.

Cette brève union, suivie d'un divorce prématuré, marque le point de départ d'un duel de presse. On ressort tous les vieux clichés sur les "jaunes" les "diviseurs de la classe ouvrière", les "stipendiés des 200 familles"... Nous estimons quel'esprit de charité a des limites et quelque douleur que nous puissions ressentir de cette lutte entre frères de travail, nous répondons énergiquement. Certes nous avons le souci de demeurer, avant tout, dans la loyauté et la vérité, mais nous ne laissons rien passer sans mettre les choses au point. Nous faisons des mises en demeure retentissantes devant lesquelles nos adversaires se "dégonflent" pitoyablement!

Lecteur assidu de ce torchon poisseux qu'on appelle le "Cri du peuple" nous répondons à tous les articles qui ne sont pas trop stupides. Et nous arrivons ainsi en Juin 1936.

Un relent de révolution flotte dans l'air. A une cadence accélérée, les grèves avec occupation se succèdent partout. Les aspirations ouvrières trop longtemps contenues, éclatent frénétiquement. Les travailleurs se précipitent vers le syndicat de leur choix, les permanences syndicales sont assiégées de foules inquiètes et fébriles. Les militants vont de réunion en réunion, ils sont d'ailleurs débordés et parent au plus pressé. Par dessus tout cela plane le spectre de la dictature cégétiste et l'on peut craindre que ce soit le crépuscule de la liberté...

Nous voyons une certaine fraction des travailleurs de la chapellerie assez excitée. On parle de grève "sur le tas", pour faire comme tout le monde. Des meneurs voient là une excellente occasion pour un triomphe personnel, parce qu'ils vivent perpétuellement surexcités, ils croient avoir une âme de chef et voudraient se poser en conducteurs de foules !

Or, nous savons les patrons loyalement disposés à entrer en discussion. Pourquoi faire grève avant d'avoir épuisé les possibilités de discussion pensons-nous ? Pourquoi faire perdre inutilement des journées aux ouvriers ?

Nous distribuons alors 2000 tracts en ville, tract dans lequel nous déclarons que nous ne suivrons pas une grève qui n'aurait pas, au préalable, épuisé toutes les possibilités d'entente...

Et il n'y a pas eu de grève à Chazelles : les ouvriers ont eu des avantages, ils ont eu leur Convention Collective sans qu'ils perdent une journée de travail.

Et comme nous pensons que des avantages maximum ne peuvent être obtenus que par la collaboration de tous les ouvriers, nous proposons le cartel inter-syndical à la CGT. Son Président déclare "qu'il ne peut nous donner une réponse définitive sans consulter ses camarades, mais qu'il nous tend une main fraternelle". Il nous promet catégoriquement une réponse que nous attendons encore ! Trois semaines après le dépôt de nos revendications, la CGT dépose les siennes. Elle ne veut, ni pour un prix, ni pour un autre, que nous soyons représentés au sein de la Commission Mixte.

Nous protestons, nous nous démenons tant que nous pouvons, mais nous ne parvenons pas, à cause de la scandaleuse complicité des pouvoirs publics à faire valoir nos caractères d'organisation représentative. Résultat : la Convention est signée avec pas mal de lacunes que nous n'aurions jamais permises notamment en ce qui concerne les jeunes.

(actions diverses relevées à travers la correspondance des archives CFTC)

Le 6 avril 1922 accord entre la chambre syndicale des Patrons chapeliers et l'Union Syndicale des Ouvriers en Chapellerie, en vue d'accorder le repos du samedi après-midi. Mais il reste la récupération : 80 heures pour les fêtes légales et locales, 20 heures pour récupérer les arrêts de courant et 150 heures de dérogation temporaire de droit, soit 250 heures à répartir à raison de une heure par jour, les cinq premiers jours de la semaine, la journée ne devant pas dépasser 10 heures de travail et 53 heures pour la semaine.

Le 13 septembre 1924, les patrons chapeliers fondent une Caisse de Compensation qui répartissait des indemnités à partir du deuxième enfant.

Le 6 octobre 1932, la CGT envoie une lettre aux diverses Organisations de Chazelles : Ligue des Droits de l'Homme, Parti Radical-Socialiste, Union Républicaine, S.R.I., Parti Communiste, Mutilés de Guerre, Poilus, Syndicat Catholique, suite au Congrès d'Amsterdam qui avait regroupé plus de 2000 délégués de tous horizons politiques, afin de discuter des meilleurs moyens de parer aux menaces de guerre que font peser à nouveau sur les peuples, les impérialistes de toutes les nations. Cette réunion a regroupé 300 citoyens qui ont créé le Comité de Lutte contre la Guerre. La CFTC s'est abstenue d'entrer dans cette organisation.

En 1933, il y a 2100 ouvriers chapeliers dont 37 étrangers et 91 chômeurs.

En 1934, la CFTC contacte des mineurs de Saint-Jal et Saint-Pierre-La-Palud afin de fonder là-bas le syndicat "alors que les éléments de la chapellerie ne sont, paraît-il ni très intéressants, ni très stables, et mettent visiblement plus de temps pour venir à nous".

En 1935, chômage, des séances de cinéma sont organisées au profit des chômeurs. Le Comité Catholique des chômeurs chazellois demande à la Municipalité de

donner travail et réconfort aux chômeurs : canalisations, cassage de pierres. (1)
Il demande que ce travail se fasse dans de meilleures conditions de sécurité
et que ceux qui ne peuvent exécuter ces travaux pénibles reçoivent des secours ;
bon de pain, d'alimentation, de charbon.

En 1935, de violents accrochages, non seulement avec la CGT, mais avec les
Communistes et les "Amis de l'Union Soviétique" qui se sont fondés à Hazelles.
En 1936, il y a 26 usines de chapellerie, le chômage est très important, les
ouvriers de la paille ont travaillé 4 mois dans l'année.

A Viricelles, il y a une usine de soie qui occupe 10 ouvrières,
à Meys, la soie occupe 30 ouvriers et ouvrières, il y a également une usine de
soie à Haute Rivoire.

En 1936, la scolarité est prolongé jusqu'à 14 ans.

En juin-juillet 1936, les cahiers de revendications CFPC demandent :
la semaine de 40 heures, 10 minutes de casse-croute si la demi-journée est su-
périeure à 4 heures, 15 jours de congés payés, à travail égal : salaire égal
pour les femmes, une visite médicale pour les femmes et les adolescents, un
sursalaire familial pour les pères de famille dont l'épouse reste au foyer,
plus d'hygiène dans les ateliers : que les locaux ne soient plus ouverts à tous
les vents et la pluie, que les eaux s'écoulent rapidement, des aspirateurs pour
la poussière de certains ateliers, que la vapeur soit aspirée, des lavabos et
WC. Que ceux-ci soient propres et isolés, des vestiaires, etc...

Le 6 août 1936, il y a des élections de délégués d'ateliers : hommes et femmes.

En 1939 : organisation de secours aux mobilisés, création d'un bulletin de
liaison photocopié : "Le Chapelier aux armés".

En 1940 : achat de laine pour faire des chaussettes aux soldats. C'est la défai-
te, le syndicat n'en subit pas le contre-coup. Organisation de secours aux
familles des prisonniers qui fonctionnera jusqu'à la Libération.

Fin 1940, le secrétaire et quelques autres entrent dans la Résistance.

(1) cela fait nous explique qu'il y avait une des fibres pendant les
jours de chômage. cela nous nous son maître au long marche et
l'autre qu'il y a.

1941 : Le secrétaire fonde le groupe de Résistance "Combat" et l'anime jusqu'en décembre 1943. C'est alors la fusion des mouvements de Résistance non-communistes. Les éléments résistants de la CFTC continuent leur action au sein des M.U.R.

Occupation : Pendant toute l'occupation, le syndicat arrive à subsister. Les démissionnaires sont peu nombreux, mais l'action syndicale est rendue difficile par le gouvernement de Vichy : salaires bloqués, etc...

Et puis c'est l'embrigadement des travailleurs dans la "Charte du travail", une sorte de "Arbeitsfront", Front du travail à la manière totalitaire. La CFTC refuse partout la Charte, à Chazelles, la réaction est énergique et les responsables répondent vertement à la "Légion" qui se mêle de la chose. Le syndicat unique de la chapellerie prévu par la Charte est virtuellement décidé fin mai-début juin 1944. La CFTC refuse de perdre son caractère d'organisation libre et d'esprit chrétien. Le secrétaire met en lieu sûr argent et documents. Le 20 juillet, il part au maquis, ses camarades assurent l'action pendant son absence.

Fin août, il rentre après la libération de la région et devient Président des Comités de Libération (local et cantonal). Mais son premier souci est la CFTC, il reprend l'activité non seulement sur le plan local, mais de l'arrondissement de Montbrison.

Un syndicat des "Cadres et employés" est constitué fin 1944.

Pendant l'occupation et après la libération, les rapports avec la CGT sont meilleurs. Ils subissent encore des éclipses en 1945 et 47, pour arriver à être bons, mais sur le plan strictement professionnel, les positions idéologiques demeurant irréductiblement opposées.

Le 19 mai 1942, le syndicat envoie une lettre au Maire pour réclamer du ravitaillement pour la ville de Chazelles, des chapeliers prennent des syncopes

dans les usines, des jeunes ont leur santé irrémédiablement compromise, l'approvisionnement à la campagne est rendu impossible par suite des réquisitions, les paysans ne peuvent fournir tout ce qu'ils sont imposés. Il réclame des rations améliorées pour les catégories d'ouvriers qui ont un dur travail et du savon pour les ouvriers de la fabrication.

En 1948, l'Union Locale est à son apogée. Mais à la fin de cette même année, les cadres abandonnent l'idéal social chrétien et partent à la "Confédération Général des Cadres", entraînant la désaffection des employés. Un syndicat chrétien s'est constitué aux établissements KLG

En 1951, les adhésions ouvrières reçues compensent ces départs et l'on peut dire que la fidélité de l'élément ouvrier est magnifique et que le syndicat n'a jamais "si bien marché". L'activité, il est vrai est grande et nombreux sont ceux qui en bénéficient.

Grèves générales de la Chapellerie (action commune CGT-CFTC)

- les 5 et 6 septembre 1946 : 2 000 ouvriers cessent le travail. Il y avait 52 ans qu'une grève aussi totale avait éclaté dans la chapellerie à Chazelles. Le dépôt d'une demande d'augmentation avait été fait le 13 mars 46 et depuis les employeurs se refusaient à discuter cette demande. Ce mouvement a été arbitré par le Préfet de la Loire qui a signé un décret accordant 25% d'augmentation à tous les travailleurs chapeliers, avec effet rétroactif au 1er juillet.

- du 8 juillet 1948 au 19 juillet 1948 grève générale pour obtenir une augmentation de salaires. Le conflit a été arbitré par l'inspecteur du travail. Une majoration de salaire de 30 à 35 % fut obtenue.

- Le 20 octobre 1949, les 1500 ouvriers chapeliers se mettent en grève pour obtenir une revalorisation de leurs salaires. Cette grève a duré 4 semaines. Le travail a repris le 12 novembre, après accord accordant une augmentation de salaires de 12%. Cette grève a amené beaucoup de misère dans les foyers ouvriers. Un comité de grève a été créé. Une souscription a été ouverte sur le plan local. Les grévistes passaient dans les fermes et auprès des commerçants pour récolter de la nourriture. Il y avait dans un représentant de chaque syndicat, un jociste avec une fille des jeunes communistes. C'était l'union la plus totale. Les divisions n'existaient plus. Pour pouvoir nourrir leur famille, des hommes allaient aider aux paysans. Au moment des assemblées générales, le théâtre municipal était plein à craquer. Un appel à la solidarité avait été lancé dans toute la Loire, par les syndicats.